



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
DU LUNDI 27 JANVIER 2025 À 19 H 30
À LA SALLE A DU CENTRE RÉJEAN-MALENFANT**

AVIS SPÉCIAL vous est donné et convoqué par la trésorière et greffière-adjointe, Madame Chantal Bouchard, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette Ville est convoquée pour être tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil de ville au Centre Réjean-Malenfant (salle B), **à 19 h 30, le LUDI 27 JANVIER 2025** et qu'il sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION (S'IL Y A LIEU)
- 3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 - SUJETS À DISCUTER
 - 4.1 - AUTORISATION DE PAIEMENT - FACTURES DE L'ORH DE RIVIÈRE-DU-Loup
 - 4.2 - PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL 2025-2026-2027
 - 4.3 - ADOPTION DU « RÈGLEMENT 910-25 RELATIF AUX DIFFÉRENTS TAUX DE TAXATION ET DE COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2025 »
 - 4.4 - SOLUTIONS NUMÉRIQUES - OCTROI D'UN CONTRAT À MODELLIUM V+ PORTAIL CITOYEN
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Saint-Antonin,
Ce 24^{ème} jour du mois de janvier 2025

*Chantal Bouchard, trésorière
et greffière-adjointe*